

## MESSAGE DU PRESIDENT DU JURY DE L'AGREGATION DE DROIT PUBLIC AUX CANDIDATS

Vous allez être destinataires du nom de vos rapporteurs pour l'épreuve d'appréciation des travaux.

Compte tenu de la date de nomination du jury et de la période estivale où nombre d'universités sont fermées, les membres du jury ont fait des choix particuliers pour l'envoi des travaux sur support papier. Ces choix sont indiqués dans le courriel qui va vous être adressé par les services du ministère et que je vous demande de respecter.

En revanche, si vous en avez la possibilité, je vous incite très vivement à déposer, aussitôt que vous recevrez le courriel du ministère, l'ensemble de vos documents et travaux sur le site internet qui vous sera indiqué dans ce courriel, avant même l'envoi de vos travaux sur support papier à vos rapporteurs.

Enfin, dans la mesure où la date limite d'inscription à ce concours remonte au mois de mars, votre situation, notamment professionnelle, a pu évoluer. C'est pourquoi, je vous prie d'indiquer dans les plus brefs délais aux services du ministère si vous renoncez à concourir.

Fait à Pau le 16 juillet 2021

Professeur Philippe Terneyre